PROPOS LIBRE AUTOUR DE LA DIVERSITÉ EN ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK*

Chedly Belkhodja est professeur au département de science politique de l'Université de Moncton. Ses recherches portent sur les questions de l'immigration dans les villes de taille moyenne et dans les régions de faible immigration et des discours et représentations de la diversité culturelle, religieuse et ethnique. Il mène également une réflexion sur le phénomène du populisme et des idéologies de la droite. Ses articles ont été publiés dans Études ethniques du Canada, Revue canadienne de science politique, Politique et Sociétés, Argument, Francophonie d'Amérique, Lexicometrica. Depuis 2006 il assume les fonctions de directeur du centre Métropolis atlantique. Il vient de publier un essai sur l'immigration au Nouveau-Brunswick (*D'ici et d'ailleurs,* Perce-Neige, 2011) et a réalisé deux films produits par l'Office national du film du Canada, soit *Tableaux d'un voyage imaginaire* en 2001 avec le cinéaste Jean Chabot et *Au bout du fil* en 2006.

RÉSUMÉ

Cette réflexion s'intéresse à la manière d'envisager la gestion de la diversité en milieu minoritaire francophone. Au-delà d'une application des modèles du multiculturalisme et de l'interculturalisme, le défi de faire avec la diversité demande un arrimage nouveau de l'identité historique avec celle des nouveaux arrivants. Le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick illustre bien le chemin parcouru depusi quelques années.

* Ce texte est une version légèrement remaniée d'un extrait tiré d'un récent essai intitulé *D'ici et d'ailleurs. Regards croisés sur l'immigration,* publié chez l'éditeur Perce-Neige, 2011.

Dans le contexte minoritaire francophone, une question fondamentale à poser est celle qui interroge la réelle volonté des communautés francophones de transformer les balises identitaires de la société minoritaire et non simplement de travailler les capacités organisationnelles pour accueillir un nouvel arrivant. Ces préoccupations, on les retrouve dans certaines analyses plus théoriques, réflexion nourrie en Acadie par des textes importants, dont ceux de Mourad Ali-Khodja et de Nasser Baccouche Ali-Khodja, 2003; Baccouche, 2003). Ces sociologues ont questionné la difficulté à penser l'altérité dans une société minoritaire, notamment à un certain malaise lorsque vient le temps de la concevoir pour ainsi lui permettre d'émerger parmi nous, et la difficulté de penser à l'absence d'un espace permettant un débat public sur de nouvelles questions identitaires. Nicole Gallant, chercheure à l'INRS, et moi-même avons posé différemment cette question à partir d'une perspective de recherche de terrain visant à analyser les représentations de la diversité dans les discours des associations francophones, soulignant que la forte minorité acadienne du Nouveau-Brunswick maintient la distinction ou la distance entre le « eux » et le « nous » et façonne son projet de société sur la défense des acquis de la communauté historique (Gallant et Belkhodja, 2005).

Depuis quelques années, la venue de nouveaux francophones dans des communautés introduit de nouvelles questions sur le plan de la place de l'immigrant, obligeant les communautés elles-mêmes à se questionner sur l'identité. Finalement, on en vient à se demander comment l'immigrant et la société d'accueil font évoluer les balises identitaires de la communauté. Prenons le cas de la langue. Certains nouveaux arrivants ne voient pas la nécessité de jouer le jeu du minoritaire et de prendre parti d'un discours militant de défense des acquis linguistiques; ils ne sont pas venus uniquement pour consolider la communauté d'accueil. Des immigrants francophones veulent envoyer leurs enfants dans le système scolaire anglophone afin de leur donner une solide base en anglais, considérant que l'acquis de la langue française ne pose aucun problème pour eux. Ils n'expriment pas la même inquiétude linguistique. Imaginons un peu la réaction de la communauté francophone qui se bat depuis des décennies pour ses écoles francophones…Je me dis quand même que cet enjeu

de la langue ne doit pas se limiter à des considérations individuelles, mais doit faire place à l'importance du lieu d'ancrage du processus de l'intégration, c'est-à-dire, du premier contact de l'immigrant avec la société qui l'accueille. Il me semble que cela doit être essentiellement un accueil francophone permettant de situer l'immigrant qui désire un cadre de vie en français. Ce qui cloche depuis quelque temps, c'est que tout le monde ne cesse de dire que l'acquisition de la langue anglaise devient la seule manière de pleinement s'intégrer à une société minoritaire. Un drôle de glissement se produit vers l'acceptation d'une identité bilingue, reflet idéal de la culture néobrunswickoise et d'une identité canadienne plurielle. Dans ce sens, l'usage de la langue se détache du projet de société francophone pour intégrer le discours de l'identité bilingue et de son inclusion dans un modèle multiculturel. Il n'est pas facile de mettre le doigt là-dessus en affirmant que le problème se situe à un endroit. Il y a plutôt une sorte d'évanescence d'une culture changeante vers un horizon politiquement neutre.

Sur ces enjeux identitaires, les contours d'un débat se précisent autour de la nécessité à défendre ou préserver le thème de la fondation en tant que cadre de référence de la francophonie minoritaire. De ceci découle un malaise à préciser comment le discours de la diversité s'inscrit dans ce moule fondateur. Il y a quelques années, cet enjeu de société a pris forme lors d'un débat autour de la place de la Déportation de 1755 au sein de la mémoire collective acadienne canalisé par la volonté de certains individus à demander des excuses officielles à la Couronne britannique. Je cite ici un échange d'opinion dans les colonnes du journal *Le Devoir* entre Joseph Yvon Thériault et Donald Savoie Savoie, 2004; Thériault, 2004). En 2004, le politologue Savoie applaudit la décision du gouvernement fédéral de reconnaitre la tragédie du peuple acadien par une Proclamation royale qui, selon lui, inscrit cet évènement du passé dans le contexte de valeurs canadiennes à partager et non dans celui d'une reconnaissance spécifique à un peuple en particulier. Savoie considère que cette manière de faire permet de réduire le sentiment du ressentiment et du désir de reconnaissance de l'évènement pour exprimer la fierté et les succès de la société acadienne à travers les siècles :

> *La collectivité acadienne est maintenant dotée de sa propre université et a produit récemment une classe d'entrepreneurs qui connaissent beaucoup de succès. La présence des Acadiens se fait sentir dans le monde des affaires, le gouvernement, les beaux-arts, la littérature et les professions libérales, avec des personnalités comme Louis Robichaud, Roméo LeBlanc ou Antonine Maillet.*

Pour sa part, Joseph-Yvon Thériault questionne cette position :

> *Jusqu'à récemment, le nationalisme acadien, s'il reconnaissait son adhésion à la société canadienne, le faisait à travers une médiation, soit la nation acadienne, qui était elle-même liée aux autres groupements francophones – y compris québécois –, constituant l'un des éléments de la réalité binationale du Canada. Dans la « fierté » canadienne, tel que l'exprime Donald Savoie, cette dimension a disparu. C'est au Canada terre d'immigration, donc au multiculturalisme, qu'il associe la nouvelle reconnaissance acadienne. Serait-ce que les Acadiens ont troqué leur désir de nationalité pour une reconnaissance ethnique ? Si tel est le cas, on aurait un bel exemple où la reconnaissance d'une mémoire abolit la mémoire qu'elle prétend reconnaître.*

Selon Thériault, déplacer la légitimité de la nation du peuple acadien vers le projet fluide et innovant de la fierté canadienne évacue un élément considérable de son identité, soit le socle de la reconnaissance construit à partir du projet fondateur national. La question se pose avec encore plus d'acuité par rapport au projet de la gestion de la diversité. Dans un article récent, Joseph-Yvon Thériault et Martin E.-Meunier (Thériault et Meunier, 2008) ne semblent pas voir la chose comme étant dans l'ordre du possible, car l'idéologie de la diversité brise la possibilité de faire société et donc l'élément vital des communautés francophones minoritaires. Animateurs et chercheurs au Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa, ils visaient principalement « l'École de Toronto » (les chercheurs Monica Heller, Normand Labrie et Diane Farmer)[1]. Dans ce texte, ils considèrent que l'élaboration d'une « nouvelle francité » minoritaire calquée sur la dynamique multiculturelle, fluide et individualiste de la francophonie torontoise poursuit l'œuvre de « dénationalisation de l'affirmation des francophonies vivant en situation minoritaire » (p. 206). Selon Thériault et Meunier, il devient urgent de rétablir les balises d'une appartenance commune : « Or, faire société, c'est plutôt établir de manière permanente un rapport à soi et élaborer et maintenir (bref, instituer) un « nous » qui, justement, dépasse l'affinité des individus qui composent des groupes identitaires; de cela, l'école de Toronto ne semble pas vouloir » (p. 216). Monica Heller et ses collègues se voient accusés de cosmopolitiser l'identité francophone pour en faire une parmi d'autres dans la grande ville de Toronto.

Depuis quelques années, des intellectuels posent la question de comment faire société dans un monde où les identités multiples remplacent le projet commun du vivre-ensemble. Avec la controverse des accommodements raisonnables de 2006-2007 au Québec et des suites autour du débat sur la laïcité et le port du voile intégral, ces intellectuels s'inquiètent devant ce qu'ils qualifient de « multiculturalisation de la société québécoise » par des demandes de reconnaissance de groupes ethnoculturels[2]. Selon eux, il y a comme une urgence à faire passer un autre message que l'idéologie dominante du progressisme des élites intellectuelles de gauche acquises au pluralisme identitaire et au cosmopolitisme montréalais.

Cette critique du bon sentiment identitaire imposé par la culture du politiquement correct, de la perte d'un sens commun est valable, mais je ne vois pas toujours quelle route prendre pour préserver un idéal francophone au pays. Je partage avec Thériault cette nécessité de ne pas constamment faire un portrait élogieux de la société minoritaire autour des multiples conquêtes (sorte de catalogue de faits et de personnes à citer dans un parcours glorieux, sorte de musée vivant). Il ne suffit pas aussi de produire une image de la diversité comme ces visages souriants et figés sur des brochures touristiques. Il faut que la diversité soit vivante, inscrite dans la réalité quotidienne des milieux de vie dans la francophonie canadienne. Comme le souligne Thériault, il s'agit de faire société, ce qui ne serait plus du tout évident de nos jours. Là où je prends mes distances, c'est dans la manière d'engager le débat par rapport à l'apport de la diversité, c'est-à-dire, de ne pas simplement la réduire à une notion idéologique et apolitique au service du multiculturalisme canadien et de l'interculturalisme à la québécoise.

Je me demande ce que cherchent vraiment ces sociologues. Faut-il renouer avec une tradition conservatrice de la fondation ? Mais quelle est la fondation aujourd'hui ? Le Canada français, la dualité canadienne, l'héritage de la Révolution tranquille, les valeurs « occidentales » ? Je pars peut-être d'une autre perspective, celle d'une lecture plus empirique et sociologique de petits faits dans un espace, dans un lieu où la diversité peut constituer une dynamique d'une fondation qui évolue par l'importance de l'immigration. Au Nouveau-Brunswick, on se sent un peu loin de tout cela, mais il ne suffit pas de croire que le contexte plus paisible de la situation identitaire de la minorité francophone acadienne, à l'abri d'une grande diversité ethnoculturelle, qui connait bien le sens de l'accommodation dans sa relation harmonieuse avec une majorité anglophone, soit un garant de stabilité et de sécurité identitaire. Au contraire, à l'image de ce qui se passe un peu partout dans l'espace francophone canadienne, la société acadienne du Nouveau-Brunswick se transforme tout doucement par un apport de la diversité, dans ses villes, dans ses écoles et campus universitaires, dans ses lieux de travail, d'où l'importance à travailler les questions de l'inclusion et de la reconnaissance des différences.

Au moins, peut-on espérer que ce débat naissant autour de l'immigration et de la diversité permettra de se dégager de certaines représentations connues de l'Acadie, soit l'engouement généalogique, l'identité diasporique ou encore cette muséification du projet acadien dans le parcours glorieux et ronronnant de la résilience. L'enjeu de la diversité doit également nous préoccuper dans le sens où un glissement de langage se produit vers une évacuation de la référence politique dans le projet du devenir acadien réduit à une inclusion de la diversité dans un projet multiculturel dépolitisé. Le grand défi qui se pose est de faire société avec la diversité.

NOTES

[1] Joseph Yvon Thériault est depuis 2008 au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie.

[2] La figure la plus médiatique est Mathieu Bock-Côté. Doctorant en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), essayiste, chroniqueur et invité de plusieurs émissions de télévision. Cet intellectuel défend la nécessité de repenser et de refonder la nation québécoise autour d'un projet conservateur. Il est l'auteur d'un essai à succès, *La dénationalisation tranquille* (Montréal, Boréal, 2007) et d'un tout récent ouvrage, *Fin de cycle. Aux origines du malaise politique québécois,* Boréal, Montréal, 2012.

RÉFÉRENCES

Ali-Khodja, Mourad. « Pour une science sociale de l'exigüité : bilans et enjeux de la connaissance minoritaire », *Francophones d'Amérique,* nº 15, 2003 : 7-23.

Baccouche, Nasser. « Immigration et émancipation des appartenances communautaires : les nouvelles citoyennetés à la conquête de l'espace public », Égalité, nº 48, 2003 : 115-142.

Gallant, Nicole et Chedly Belkhodja. « Production d'un discours sur l'immigration et la diversité par les organismes francophones et acadiens au Canada », *Études ethniques canadiennes/Canadian Ethnic Studies,* vol.37, nº 3, 2005 : 35-58.

Savoie, Donald. « Les Acadiens et la proclamation royale : tristes semailles, douces moissons », *Le Devoir,* 3 janvier 2004 : B5.

Thériault, Joseph-Yvon. « La proclamation royale et le Grand Dérangement : quelle mémoire commémore-t-on ? », *Le Devoir,* jeudi 15 janvier 2004 : A7.

Thériault, Joseph-Yvon et Martin E.-Meunier. « Que reste-t-il de l'intention du Canada français ? », dans J-Y. Thériault, A. Gilbert et L. Cardinal, *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations,* Montréal, Fides, 2008 : 205-238.